

# Migrations internationales : un enjeu planétaire

## Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Voilà de nombreux mois que notre section envisageait, sous l'impulsion notamment de notre rapporteur Olivier Kirsch, de travailler sur les enjeux des migrations internationales. L'actualité nous a rattrapés, rendant ce travail d'autant plus délicat et nécessaire à la fois. Il nous semble que notre section a réussi à faire ce que le CESE se devait de faire : prendre de la hauteur, et garder une vision large et de long terme.

La 1<sup>e</sup> partie de ce projet d'avis nous permet de prendre du recul, et, nous l'espérons, de mettre un terme aux idées reçues.

NON, contrairement à ce que l'on pense, la France ne connaît pas un « afflux d'immigrés sans précédent ». D'après le dernier rapport de l'Insee paru le 13 octobre dernier, 8,9 % seulement de la population française est immigrée, cad née à l'étranger, plus de la moitié de ce petit pourcentage étant qui plus est aujourd'hui de nationalité française. 3,6 M d'étrangers, sur une population de presque 66 M, soit à peine 5,4 % de la population de France.

OUI en revanche, il fait partie des fondamentaux même et de l'histoire de notre pays, et de notre continent, d'accueillir ceux qui fuient les guerres, les dictatures ou la pauvreté. Si le XX<sup>e</sup> siècle a réellement été « le siècle des réfugiés », avec l'accueil successivement des arméniens, des italiens, des juifs allemands, ou encore des républicains espagnols, notre pays était déjà terre d'accueil à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous parlons aujourd'hui de l'accueil de 25 000 migrants, mais ce sont 500 000 réfugiés espagnols que nous avons accueillis en 3 ans entre 1936 et 1939 !

Avoir peur aujourd'hui des phénomènes migratoires au nom de la préservation d'une soit-disant « identité nationale », c'est vouloir renoncer à ce qui fait justement l'une des valeurs fondamentales de notre identité, nationale et européenne.

C'est pourquoi l'ensemble des recommandations formulées dans cet avis, rappelant l'importance de garder en fil conducteur de toute décision politique, le respect des droits humains et les valeurs qui ont fondé l'Union Européenne, nous semblent raisonnables car mesurées. Elles lient la nécessité de renforcer les politiques d'aide au développement et d'accélérer l'agenda international de promotion des droits humains, et la nécessité de travailler à des politiques de migration concertées et solidaires au niveau européen.

Nous souhaitons insister sur la nécessité de développer massivement l'aide au développement, de manière inconditionnelle. Il s'agit d'une urgence et d'une nécessité. Comment pouvons nous continuer plus longtemps à accepter que 80 % de la population mondiale doive se contenter d'à peine 5,5 % de sa richesse, et que les 1 % les plus fortunés posséderont bientôt la moitié de cette richesse ? Rappelons que les pays occidentaux se sont engagés à apporter 0,7 % de leur RNB à l'aide au développement, et que même la France plafonne à 0,4 %.

Nous insistons également, comme nous l'avons souvent fait au cours de cette mandature, sur la nécessité de lutter contre l'évasion fiscale des entreprises, notamment internationales, dans les pays en développement, phénomène qui contribue à la pauvreté des États et des populations et donc aux phénomènes migratoires. Rappelons que le manque à gagner pour les états du sud de l'évasion fiscale des multinationales représente 500 milliards de dollars, soit presque 5 fois l'aide internationale au développement.

Sur un tout autre plan, celui de la gestion des flux migratoires sur le territoire européen, nous insistons pour finir sur le besoin de faciliter la reconnaissance, au sein de l'espace Schengen et de l'UE, des diplômes acquis dans les pays d'origines et dans les autres pays européens.

Nous tenons à remercier les groupes qui ont eu à cœur de veiller à ce que cet avis garde son fil conducteur humaniste, et le rapporteur qui a su faire preuve d'une réelle écoute, afin d'intégrer au mieux les contributions de chacun, sur un sujet sensible, sur lequel les divergences de points de vue pouvaient être fortes. Bravo également au Président Veyrier, pour sa capacité à faire la synthèse dans les moments tendus ; et à l'administration de la section qui a fait un gros travail dans des conditions difficiles.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse votera en faveur du projet d'avis.